

ACTIVITIÉS DU CPS

BULLETIN MENSUEL



MARS 2022

SECRÉTARIAT CPS

PSC-Secretariat@africa-union.org



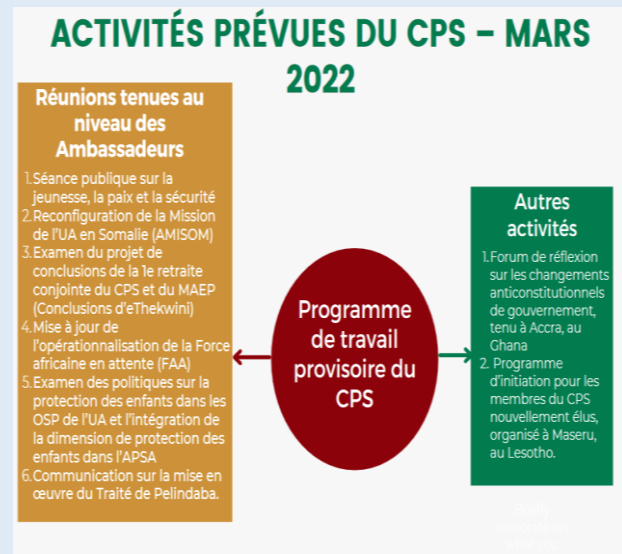
PERSPECTIVES DU MOIS

Le Royaume du Lesotho a conclu sa présidence du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour le mois de mars 2022. Le programme de travail provisoire pour le mois de mars 2022 a été adopté le 15 février 2022, avec six réunions au niveau des Ambassadeurs, à savoir (i) une séance publique sur la jeunesse, la paix et la sécurité ; (ii) la reconfiguration de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) ; (iii) l'examen du projet de conclusions de la 1^{ère} Retraite conjointe du CPS et du MAEP (conclusions d'eThekweni) ; (iv) une mise à jour sur l'opérationnalisation de la Force africaine en attente (FAA) ; (v) l'examen des politiques de protection de l'enfance dans les OSP de l'UA et intégration de la protection de l'enfance dans l'APSA ; et (vi) un exposé sur la mise en œuvre du Traité de Pelindaba. Au cours du mois, les membres du CPS ont participé au forum de réflexion sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement qui s'est tenu à Accra, au Ghana, et au programme d'initiation des membres du CPS nouvellement élus à Maseru, au Lesotho. Le Comité d'experts du CPS s'est également réuni pour préparer le programme d'initiation. Il convient également de noter que le CPS a examiné et adopté son programme de travail provisoire pour avril 2022. Les réunions du CPS pour le mois de mars 2022 ont été présidées par S.E. Ambassadeur Prof. Mafa Sejanamane, Représentant permanent auprès de l'UA.

SÉANCE PUBLIQUE SUR LA JEUNESSE, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Le mois de mars a commencé par une séance publique sur la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique, qui s'est tenue le 3 mars 2022 lors de la 1067^{ème} réunion du CPS. La séance publique a permis aux membres du CPS d'interagir avec la deuxième promotion des cinq ambassadeurs régionaux de la jeunesse africaine pour la paix (AYAP). Le Conseil a adopté un communiqué soulignant le rôle important joué par la jeunesse aux niveaux national, régional et continental dans la prévention de la violence, la promotion de la bonne gouvernance, de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement

socio-économique et la construction des fondations de sociétés pacifiques, dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route principale de l'UA des mesures pratiques pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2030, de l'aspiration 4 de l'Agenda 2063, du Cadre continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité (CFYPS) et de son plan de mise en œuvre décennal, ainsi que des Résolutions 2250 (2015), 2419 (2018) et 2535 (2020) du Conseil de sécurité des Nations unies.



La réunion a également noté les progrès réalisés par l'UA et les CER/MR dans l'élaboration des directives pour le développement et la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour le Cadre continental de l'UA sur la jeunesse, la paix et la sécurité. Le Conseil a félicité les jeunes pour leur résilience et leur proactivité, qui ont contribué à la capacité de l'Afrique à faire face à la pandémie du COVID-19, et à d'autres avancées positives pour surmonter les défis de paix et de sécurité auxquels le continent est confronté. Prenant en considération la vulnérabilité des jeunes face au terrorisme et à la radicalisation, le Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme (CAERT) d'Alger a été chargé de mener une étude sur l'endoctrinement des jeunes en Afrique et sur la prévention des risques de radicalisation et d'extrémisme violent chez les jeunes.

EXAMEN DE LA PROPOSITION DE L'UA-ONU SUR LA MISSION RECONFIGURÉE POUR REEMPLACER L'AMISOM

La 1068^{ème} réunion a été une réunion historique du Conseil au cours de laquelle le CPS a adopté une décision visant à autoriser la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) à remplacer l'AMISOM à compter du 1^{er} avril 2022.

Le Conseil a souligné que l'ATMIS entraînera une reconfiguration de l'AMISOM et sera, à cet égard, guidée par le Plan de transition somalien (STP), qui décrit le processus de transfert progressif des responsabilités en matière de sécurité aux forces de sécurité somaliennes d'ici décembre 2024, avec une mission multidimensionnelle à part entière pour soutenir le développement de forces de sécurité somaliennes et d'institutions étatiques capables, abordables et légitimes.

Le CPS a réaffirmé l'importance cruciale d'un financement adéquat, durable et prévisible pour toute la durée de la mission, du 1^{er} avril 2022 au 31 décembre 2024, afin d'assurer le succès global d'ATMIS dans la réalisation de ses objectifs stratégiques. À cet égard, il a lancé un appel aux Nations unies, à l'Union européenne et à d'autres partenaires pour qu'ils mettent en place un dispositif de soutien financier, y compris par le biais de contributions mises en recouvrement par les Nations unies, en tenant compte du fait que la responsabilité première du Conseil de sécurité des Nations unies est le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le CPS a reconnu le rôle crucial joué par l'AMISOM pour assurer la paix et la stabilité en Somalie depuis 2007 et a félicité les pays contributeurs de troupes et de police (PT/PCC) et le personnel de l'AMISOM pour le sacrifice consenti dans la recherche de la paix et de la stabilité en Somalie. Le Conseil a souligné la nécessité de maintenir l'héritage de l'AMISOM. À cet égard, il a été demandé à la Commission d'entreprendre une étude sur les enseignements tirés de l'AMISOM et de ses activités au cours des 15 dernières années afin d'identifier et de documenter les bonnes pratiques qui peuvent être utilisées par les opérations de soutien à la paix de l'UA, y compris l'ATMIS, dans la mise en œuvre de leurs mandats respectifs.

EXAMEN DU PROJET DE CONCLUSIONS DE LA 1^{ère} RETRAITE CONJOINTE DU CPS ET DU MAEP (CONCLUSIONS d'eTHEKWINI)

Le 10 mars 2022, le Conseil a tenu sa 1069^{ème} réunion pour examiner les conclusions de la 1^{ère} retraite conjointe du CPS et du MAEP dans le cadre de la mise en œuvre de sa décision précédente, le communiqué du CPS [[PSC/PR/COMM.\(CMXIV\)](#)], adopté lors de sa 914^{ème} réunion tenue le 5 mars 2020, qui demandait à la Commission, en étroite collaboration avec le Secrétariat du MAEP, d'organiser une retraite conjointe du MAEP afin d'engager et d'interroger de manière approfondie les différents rapports d'évaluation entrepris au cours des deux dernières années..

Le CPS a adopté les conclusions de la première Retraite conjointe du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine et du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. En outre, le CPS a décidé d'institutionnaliser la tenue de la Retraite conjointe annuelle entre le CPS et le MAEP, afin de renforcer la coopération entre le CPS et le MAEP dans le domaine de la bonne gouvernance. Le CPS attend avec intérêt la deuxième retraite conjointe qui se tiendra à Durban au cours du premier trimestre de 2022.

POINT SUR L'OPÉRATIONNALISATION DE LA FORCE AFRICAINE EN ATTENTE

Lors de sa 1069^{ème} réunion tenue le 10 mars 2022, le CPS a reçu une mise à jour sur l'opérationnalisation de la Force africaine en attente (FAA). Dans son exposé, le Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité a rappelé la vision initiale des dirigeants africains lorsqu'ils ont décidé de créer la FAA, soulignant, entre autres, la nécessité de disposer d'une capacité africaine crédible dans le cadre de l'APSA pour répondre rapidement et efficacement à la pléthore de défis de paix et de sécurité auxquels le continent est confronté. En tant que tel, il a souligné la nécessité d'accélérer l'opérationnalisation complète et efficace de la FAA et son utilisation.

Le CPS a pris note des progrès accomplis par les CER/MR qui ont atteint la pleine capacité

opérationnelle (PCO), à savoir l'EASF, la FOMAC, la NARC et la SADC, et a encouragé les autres CER/MR et États membres concernés à intensifier leurs efforts pour renforcer les capacités institutionnelles et les moyens de leurs brigades régionales en attente, afin de garantir également leur PCO.

Ce besoin urgent a mis en exergue la finalisation du protocole d'accord entre l'UA et les CER/MR, étant donné qu'il est essentiel pour le déploiement et l'emploi de la FAA ; à cet égard, le CPS a demandé à la Commission de le communiquer d'urgence aux États membres pour examen et contributions supplémentaires. Conscient de la menace croissante posée par le terrorisme et l'extrémisme violent sur le continent, et conformément aux décisions pertinentes du Conseil et de la Conférence, il a souligné la nécessité pour la Commission de l'UA d'accélérer la mise en place de l'unité spéciale de lutte contre le terrorisme au sein de la FAA, qui sera déployée à la demande de l'État membre et des CER/MR concernés et après approbation du Conseil.

Il a également souligné la nécessité pour la Commission de l'UA de tirer les leçons des déploiements de la SADC au Lesotho (SAPMIL) et au Mozambique (SAMIM). Le CPS a ensuite adopté un compte rendu analytique comme document final de la réunion, afin de conserver les archives de la réunion.

EXAMEN DES POLITIQUES SUR LA PROTECTION DES ENFANTS DANS LES OSP de l'UA ET INTÉGRATION DE LA PROTECTION DES ENFANTS DANS L'APSA

Lors de sa 1070^{ème} réunion tenue le 29 mars 2022, le CPS a reçu une mise à jour des politiques de protection de l'enfance dans les opérations de soutien de la paix de l'Union africaine (OSP de l'UA) et de l'intégration de la protection de l'enfance dans l'APSA.

Le CPS se déclare gravement préoccupé par l'impact négatif des conflits armés sur le développement personnel, social et cognitif des

enfants, comme en témoignent les violations et abus continus de leurs droits, ainsi que les violences perpétrées à leur encontre, notamment les violences sexistes, les mariages forcés, le travail des enfants, l'exploitation, le recrutement comme enfants soldats et membres de milices armées, une situation qui érode encore davantage leur bien-être et les prive de leur dignité humaine.

Le CPS s'est félicité des progrès accomplis par la Commission de l'UA dans l'élaboration de la politique d'intégration de la protection de l'enfance dans l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et de la politique de protection de l'enfance dans les opérations de soutien à la paix de l'Union africaine (OSP de l'UA) et a demandé à la Commission de soumettre ces politiques au Comité technique spécialisé pour la défense, la sûreté et la sécurité, pour examen.

Il convient de noter que les deux politiques ont été rédigées conformément au communiqué du CPS [[PSC/PR/COMM.\(CMXCIV\)](#)] de la 994^e réunion tenue le 11 mai 2021, qui demandait à la Commission d'institutionnaliser une architecture de protection de l'enfance au sein de l'APSA et d'élaborer une politique visant à intégrer la protection de l'enfance dans toutes les phases d'intervention, y compris la prévention des conflits.

EXPOSÉ SUR LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITÉ DE PELINDABA

Le CPS a conclu le mois de mars par une 1071^{ème} réunion sur la mise en œuvre du Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba) qui s'est tenue le 31 mars 2022. Cette réunion a été l'occasion pour les membres du CPS d'interagir avec la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCONE), les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur l'état de la mise en œuvre du Traité de Pelindaba.

Le Conseil a pris note des progrès réalisés dans l'élaboration de plans d'action conjoints en

partenariat avec des organisations internationales et d'autres parties prenantes dans les zones exemptes d'armes nucléaires, visant à consolider et à renforcer les efforts en faveur du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et de l'application pacifique des sciences et technologies nucléaires. Le CPS a encouragé les États parties au Traité à s'acquitter de leurs obligations financières et à assurer la mise en œuvre en temps opportun de la décision de la 4^{ème} Session ordinaire de la Conférence des États parties au Traité de Pelindaba tenue en mars 2018, afin de permettre à AFCONE de s'acquitter de son mandat avec l'efficacité requises et de promouvoir la science et la technologie nucléaires sur le continent.

Il attend avec intérêt les résultats de la 5^{ème} Conférence des États parties, qui doit se tenir les 27 et 28 avril 2022, et encourage les États parties à utiliser ce forum pour proposer des décisions concrètes en vue de l'utilisation pacifique de la science et de la technologie nucléaires au profit des peuples africains.

FORUM DE RÉFLEXION SUR LES CHANGEMENTS ANTICONSTITUTIONNELS DE GOUVERNEMENT À ACCRA, AU GHANA.



Suite au communiqué du CPS [[PSC/PR/COMM.1061\(2022\)](#)] adopté lors de la 1061^{ème} réunion du CPS tenue le 27 janvier 2022, qui demandait la tenue d'un Forum de réflexion du CPS et d'autres parties prenantes sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, le CPS a participé au Forum de réflexion sur les changements

anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique, à Accra, Ghana, du 15 au 17 mars 2022.

Le Forum a été ouvert par S.E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana et Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, qui a déblayé la voie en soulignant la tolérance zéro pour le renversement des gouvernements constitutionnellement élus, y compris d'autres formes de changements anticonstitutionnels de gouvernement, et a conseillé qu'une période stable de gouvernement constitutionnel et une bonne gestion de l'économie peuvent conduire à une prospérité inclusive pour l'Afrique.

Ont également participé au Forum des représentants des États membres de l'Union africaine (UA), des organes/institutions de l'UA et des CER/MR, ainsi que des représentants d'organisations de la société civile (OSC), du monde universitaire, d'organismes professionnels, de groupes de jeunes et de femmes et de partenaires. Le Forum a adopté une déclaration (Déclaration d'Accra) qui doit être approuvée par le CPS et ensuite soumise à la session extraordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement qui se tiendra à Malabo, en Guinée équatoriale, en mai 2022.

PROGRAMME D'ORIENTATION DES MEMBRES NOUVELLEMENT ÉLUS DU PSC, À MASERU, AU LESOTHO



Conformément à la pratique établie du CPS, et suite à l'élection de nouveaux membres en février 2022, la Commission a organisé du 23 au 25 mars 2022, à Maseru, au Lesotho, un

programme d'orientation pour les membres sortants, réélus et nouvellement élus du CPS. Le programme d'orientation est un forum permettant aux nouveaux membres de se familiariser avec le mandat, le travail et les méthodes de travail du CPS, ainsi qu'avec les leçons apprises avant le début de leurs mandats respectifs. Au cours du programme d'orientation, des certificats de reconnaissance ont été remis aux 15 membres du CPS et du Comité des Experts qui ont terminé leur mandat. Une cérémonie des drapeaux a été organisée pour les membres du CPS nouvellement élus et ceux qui ont été réélus.

Le mandat des quinze (15) membres du CPS a pris fin le 31 mars 2022. À cet égard, la 40^{ème} Session ordinaire du Conseil exécutif a élu quinze nouveaux membres du CPS qui ont été nommés par la 35^{ème} Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, tenue du 5 au 6 février 2022.

Les membres dont le mandat de trois ans commence le 1er avril 2022 et se termine le 31 mars 2025 sont : le Cameroun, Djibouti, le Maroc, la Namibie et le Nigéria.

Les Membres à mandat de deux ans dont le mandat commence le 1er avril 2022 pour se terminer le 31 mars 2024 sont : le Burundi, le Congo, la Gambie, le Ghana, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et le Zimbabwe.

ACTIVITES ENVISAGÉES POUR LE MOIS D'AVRIL 2022

Le CPS a adopté son programme de travail provisoire pour le mois d'avril 2022. En avril 2022, le CPS devrait tenir neuf réunions. Les réunions porteront sur la lutte contre les mines, l'alerte rapide continentale et les perspectives sécuritaires sur le continent, le financement de l'ATMIS, le point sur les États membres en transition politique (Burkina Faso, Tchad, Guinée, Mali et Soudan), le suivi du Sommet des Grands Lacs de février 2022 à Kinshasa, le changement climatique, la paix et la sécurité en

Afrique, et la réunion de réflexion sur la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique qui se tiendra au Burundi avec les 5 Ambassadeurs pour la jeunesse. Le CPS adoptera son programme de travail provisoire pour mai 2022. À la fin du mois, le Président du mois d'avril informera le CPS des activités du Conseil pour le mois d'avril 2022.

MESSAGE : COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES, À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ



Au nom du Président de la Commission, l'Ambassadeur Bankole Adeoye a félicité le Président sortant, S.E. Ambassadeur Prof. Mafa Sejanamane du Royaume du Lesotho, pour sa présidence remarquable du Conseil pour le mois de mars 2022. Il a également félicité les membres sortants du CPS pour l'engagement dont ils ont fait preuve durant leur mandat au sein du CPS et a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du CPS. Le Commissaire a également souhaité la bienvenue à l'Ambassadeur Willy Nyamitwe de la République du Burundi à l'occasion de son accession à la présidence du Conseil pour le mois d'avril 2022. Il a assuré la République du Burundi de la disponibilité de la Commission à fournir tout le soutien nécessaire tout au long du mois et au-delà.

**PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE PAIX ET DE
SÉCURITÉ D'AVRIL 2022 À JUIN 2023**

Burundi	Avril 2022
Cameroun	Mai 2022
Congo	Juin 2022
Djibouti	Juillet 2022
Gambie	Août 2022
Ghana	Septembre 2022
Maroc	Octobre 2022
Namibie	Novembre 2022
Nigéria	Décembre 2022
Sénégal	Janvier 2023
Afrique du Sud	Février 2023
Tanzanie	Mars 2023
Tunisie	Avril 2023
Ouganda	Mai 2023
Zimbabwe	Juin 2023

Principaux intervenants /Invités - MARS 2022

S/N	Réunion/Activité	Principaux intervenants	Résultat
1.	1067 ^{ème} réunion le 3 mars 2022 Séance publique sur la jeunesse, la paix et la sécurité en Afrique	S.E. Prof. Mafa M. Sejanamane, Représentant permanent du Royaume du Lesotho auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de mars 2022 ; S.E. Ambassadeur William Awinador-Kanyirige, au nom de S.E. Ambassadeur Adeoye Bankole, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la sécurité ; S.E. Mme Hanna Tetteh, Représentante spéciale du Secrétaire général auprès de l'Union africaine et Cheffe du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine ; Mme Chido Cleo Mpemba, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'UA pour la jeunesse ; Mme Kadiddatou Sako Traoré et M. Joseph Akilimali ; des représentants des États membres de l'UA, des Communautés économiques régionales et des Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits (CER/MR), des partenaires et autres parties prenantes.	Communiqué – PSC/PR/COMM/1067(2022)
2.	1068 ^{ème} réunion le 8 mars 2022 Examen de la proposition conjointe UA-ONU sur la mission de reconfiguration destinée à remplacer l'AMISOM	S.E. Professeur Mafa Sejanamane, Représentant permanent du Royaume du Lesotho auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de mars 2022 ; S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité ; S.E. Ambassadeur Francisco Caetano Madeira, Représentant spécial du président de la Commission de l'UA pour la Somalie et chef de l'AMISOM ; S.E. Abdullahi Ahmed Jama, Représentant permanent de la Somalie auprès de l'Union africaine ; S.E. Hannah Tetteh, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies (ONU)	Communiqué PSC/PR/COMM/1068(2022)

		auprès de l'Union africaine et chef du bureau de l'ONU auprès de l'Union africaine ; S.E. Birgitte Markussen, Ambassadeur de l'Union européenne (UE) auprès de l'UA.	
3.	1069^{ème} réunion le 10 mars 2022 Examen du projet de conclusions de la première retraite conjointe du CPS et du MAEP (conclusions d'eThekwini).	S.E. Ambassadeur Prof. Mafa Sejanamane, Représentant permanent du Royaume du Lesotho auprès de l'UA et Président du CPS pour mars 2022 ; S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité ; S.E. Ambassadeur Tesfaye Yilma Sabo, co-Président de la Retraite conjointe inaugurale et Président du CPS pour décembre 2021 ; L'Avocat Batlokoa Makong, Directeur de cabinet par intérim du MAEP, délégué par S.E. Prof. Eddy Maloka, Directeur-Général du MAEP, pour représenter l'institution.	Communiqué PSC/PR/COMM/1069(2022)
4.	Mise à jour sur l'opérationnalisation de l'ASF	S.E. Professeur Mafa Sejanamane, Représentant permanent du Royaume du Lesotho auprès de l'UA et Président du CPS pour le mois de mars 2022 ; S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité ; Des représentants des Forces en attente de l'EASF, de la CEEAC (FOMAC), de la NARC et de la SADC.	Compte-rendu sommaire PSC/PR/SR/1069(2022)
5.	1070^{ème} réunion du 29 mars 2022 Examen des politiques de protection de l'enfance dans les OSP de l'UA et intégration de la protection de l'enfance dans l'APSA	S.E. Ambassadeur Prof. Mafa Sejanamane, Représentant permanent du Royaume du Lesotho auprès de l'UA et Président du CPS pour mars 2022 ; S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires Politiques, à la Paix et à la Sécurité ; Dr Robert Nanima, Rapporteur spécial sur les enfants affectés par les conflits armés - Comité	Communiqué PSC/PR/COMM.1070(2022)

		africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant ; Dr Edward Addai, Représentant du Fonds d'urgence des Nations Unies pour l'enfance auprès de l'UA ; Mme Doris Mpoumou, directrice et représentante de l'UA, Save the Children International.	
6.	1071^{ème} réunion du 31 mars Exposé d'AFCON sur la mise en œuvre du Traité de Pelindaba	S.E. Ambassadeur Prof. Mafa Sejanamane, Représentant permanent du Royaume du Lesotho auprès de l'UA et Président du CPS pour mars 2022 ; S.E. Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité ; M. Messaoud Baaliouamer, Secrétaire exécutif par intérim de la Commission africaine de l'énergie nucléaire (AFCON) ; Mme Hester Adriana Paneras, représentante des Nations Unies ; M. Mame Ibrahima Tounkara, Chef adjoint de la délégation du Comité international de la Croix- Rouge (CICR).	Communiqué PSC/PR/COMM.10 71(2022)
7.	Initiation/orientation des États membres du CPS nouvellement élus - Maseru, Lesotho 20 - 26 mars	Neuf (9) Membres du CPS nouvellement élus, à savoir : Congo, Gambie, Maroc, Namibie, Afrique du Sud, Tanzanie, Tunisie, Ouganda et Zimbabwe. Six (6) membres réélus du CPS, à savoir : Burundi, Cameroun, Djibouti, Ghana, Nigéria et Sénégal. Neuf (9) Membres sortants, à savoir : Algérie, Bénin, Tchad, Égypte, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Malawi et Mozambique. Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité, accompagné du personnel de la Commission de l'UA Ambassadeur Catherine Muigai Mwangi, Facilitatrice Institut d'études de sécurité (ISS)	Rapport de l'orientation

		Amani Africa	
8.	Forum de réflexion sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement – Accra, Ghana, 15 - 17 Mars	Représentants des États membres de l'Union africaine (UA), des Membres du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA, des organes/institutions de l'UA, des communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits (CER/MR), ainsi que des représentants des organisations de la société civile (OSC), des universités, des organismes professionnels, des groupes de jeunes et de femmes et des partenaires africains.	Déclaration d'Accra